

**COMMUNIQUE  
UNSA-RETRAITES  
OCTOBRE 2019**



**MESURES ANNONCEES POUR LES RETRAITES DE 2020 :**

- Revalorisation des aides sociales de 0,3 %.
- Revalorisation des pensions supérieures à 2 000 €uros, de 0,3 %.
- Retour à l'indexation sur l'inflation des pensions inférieures à 2 000 €uros.

Sale temps pour les retraités de la classe moyenne avec une inflation sur 1an, de 1,3 %. Ceci représente un nouveau recul du pouvoir d'achat des retraités dont la pension est supérieure à 2 000 €uros.

**Constats principaux :**

La démographie (nombre de cotisants) et le chômage (robotisation) expliquent en grande partie le problème de financement des retraites.

En faisant cotiser les robots, si de moins en moins de gens travaillent, mais que la quantité de richesse produite reste identique (amélioration de la productivité), le problème devient un problème de partage de la richesse et non un problème d'âge de départ ou de régime spécial de retraite, comme on essaie de nous le faire croire.

**PERMANENCE :**

Nous vous rappelons que la prochaine permanence du Bureau Retraités aura lieu le :



**VENDREDI 15 NOVEMBRE 2019**

De 9 H 30 à 12 H 30

Au siège du Syndicat

11 rue Victor Hugo – 93170 BAGNOLET

Mail : [unsaretraites@laposte.net](mailto:unsaretraites@laposte.net)

**RAPPEL COTISATION 2019 :**

La cotisation syndicale pour 2019, est fixée à **30 €uros** et doit impérativement être réglée avant le **31/12/2019**. Nous vous rappelons l'obligation de remplir un bulletin d'adhésion.

LAPORTE Jean-Claude  
THOMAS Jean-Claude  
BIDARD Jacques  
BREUIL Jean-Louis  
CANTRAINNE Philippe  
COUDERT Bernard  
LANGLOIS Claude  
LAPERSONNE Serge  
CLAVEL Alain

Conducteur  
Machiniste  
Conducteur  
Conducteur  
Machiniste  
Maîtrise  
Conducteur  
Machiniste  
Conducteur



## Rencontre bilatérale

avec le Secrétaire d'Etat aux Transports,

Monsieur Jean Baptiste DJEBBARI,

en présence de représentants du HCR.

# COMMUNIQUE

---

Parce que jusqu'au bout nous avons le devoir de représenter les salariés, parce que jusqu'au bout nous avons le devoir de défendre leurs intérêts, de faire admettre que notre régime de retraite est une part intrinsèque et inséparable de notre appartenance à cette entreprise publique de service public qu'est la RATP, nous nous sommes rendus aujourd'hui jeudi 17 octobre à cette bilatérale.

**En aucun cas, l'UNSA RATP ne portera un quelconque compromis. Nous portons la voix des salariés que nous représentons, eux seuls décideront.**

Cette réunion nous a surtout confirmé que, soit le Secrétaire d'Etat aux Transport, Monsieur DJEBBARI, n'est pas en capacité de décider, soit il est en « phase d'apprentissage » en terme de dialogue social.

En effet, Il n'a pas mandat pour bouger les lignes de cette réforme et n'a donc pas pu s'engager sur le maintien de notre contrat social. Mais surtout, nous sommes face à un gouvernement sourd et manipulateur qui a visiblement confondu une véritable discussion loyale avec une misérable opération de communication. Référence est faite ici au tweet du Secrétaire d'Etat à l'issue de la rencontre.

Lors de cette bilatérale, nous avons réaffirmé notre opposition à cette réforme et la nécessité de conserver le contrat social RATP pour tous les agents, contractuels ou sous statut.

**Nous sommes sereins et déterminés** parce que notre combat est légitime.

**Pour l'UNSA-RATP, dorénavant il appartient au gouvernement, et à lui seul, d'exprimer ce qu'il entend proposer ou non aux agents de l'entreprise, comme à tous les salariés de ce pays.**

**L'UNSA RATP a déposé un préavis illimité à partir du 05 décembre** et appelle tous les salariés à se mobiliser pour faire reculer ce gouvernement.